

Désignation de l'entreprise 4G HOLDING										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise 1 CHEMIN DU TISSON 34170 CASTELNAU-LE-LEZ															
SIRET 8 9 8 7 9 3 1 3 8 0 0 0 1 4															
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 5															
Durée de l'exercice précédent * 1 1															
										Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 2					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028		030										
	Immobilisations financières * (1)		040	2 125	042				2 125						
	Total I (5)		044	2 125	048				2 125						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070										
		Autres * (3)	072		074										
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	41 137	086				41 137						
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	41 137	098				41 137						
	Total général (I + II)		110	43 262	112				43 262						
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120						2 000						
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136						24 397						
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142						26 397						
Provisions pour risques et charges		154													
Total II		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169						16 865						
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176						16 865							
Total général (I + II + III)		180						43 262							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		2 125						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD															

4G HOLDING

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : 1 CHEMIN DU TISSON

34170 CASTELNAU-LE-LEZ
R.C.S : 898793138

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/09/2022**

Le 28/09/2022,
À 9H00,

L'associé unique de la société **4G HOLDING**, s'est réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur GUILLAUME GILL, préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2022, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 24 396,63 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 24 396,63 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **24 396,63 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 200,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 24 196,63 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre la SAS MAGILOG et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. **227-10** du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que SAS MAGILOG, concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2022 a une durée de 15 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 43 262,08 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 24 396,63 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/09/2022 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2.0.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 125

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		2 125		2 125
TOTAL		2 125		2 125

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	20,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	20,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 16 865

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 865	16 865		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16 865	16 865		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 256

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	256
TOTAL	256

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6 - AUTRES INFORMATIONS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 256

Charges à payer	Montant
Autres dettes :	256
Debit.cred.div.char.(468600)	256
TOTAL	256

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/04/2021 au 30/06/2022

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

Observations complémentaires